

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19205 - 74ÈME ANNÉE

Après le « Grand débat national » à l'Élysée

La responsabilité des Réunionnais : nécessité confirmée

Le « Grand débat national » organisé vendredi à l'Élysée avec la participation d'élus d'outre-mer a souligné que les dirigeants politiques de ces pays sont face à leurs responsabilités. Le président de la République leur a en effet demandé de faire part de leurs propositions pour sortir de la crise, notamment dans l'organisation des institutions et dans la politique des prix et des revenus. Ceci rappelle l'échec programmé de toute tentative de s'en remettre à Paris pour régler les problèmes de La Réunion. Cette ligne de la responsabilité, c'est celle que suit le PCR depuis sa création en 1959. Elle est illustrée dans le document qu'avait remis une délégation du PCR le 27 octobre dernier à Annick Girardin, ministre des Outre-mer, deux semaines avant le début du mouvement social qui a provoqué le « Grand débat national ». Voici le contenu de ce document :

« Le Parti Communiste Réunionnais aura 60 ans l'année prochaine. Durant la période écoulée, nous avons été un important contributeur aux réflexions sur l'avenir de La Réunion. Par exemple, en insistant sur le contexte global, nous avons alerté sur le changement climatique dès 1996 ; la loi faisant du réchauffement climatique et ses effets une cause nationale relève d'une initiative de Paul Vergès, fondateur du PCR. Notre dernière contribution

concerne les Assises.

Un an après, notre analyse sur le fond n'a pas changé : c'est l'impasse.

Tous les voyants sont au rouge et la tendance n'est pas au fléchissement. Il est toujours possible d'apporter quelques améliorations ici et là. Mais, selon nous, la solution doit être globale pour un traitement à long terme, durable et sécurisé pour plusieurs générations.

Le Traité sur le Climat nous offre une opportunité car il s'agit de tout mettre à plat. Saisissons-là. Car, nous devons déposer nos "instruments de ratification" du Traité d'ici 2020. Il ne reste qu'une année. La situation de La Réunion, située en zone intertropicale, est spécifique à notre territoire qui, de surcroît, doit accueillir un million d'habitants vers 2030, soit une augmentation de 20 % de la population actuelle. Tout cela dans le contexte global de guerre commerciale sans précédent lancée par le Président des États Unis, du Brexit et de l'émergence des pays de notre zone géographique.

Il appartient aux Réunionnais et Réunionnaises de débattre des conditions de sortie de cette crise qui dure et s'aggrave, dont souffre particulièrement 43 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté ainsi que 29 % de chômeurs. Aux Réunionnais et Réunionnaises d'élaborer un plan qui n'occulte aucun aspect. Aux Réunionnais et Réunionnaises de définir les condi-

tions tant matérielles que réglementaires pour réaliser ce plan. Aux Réunionnaises et Réunionnais d'assumer leur responsabilité. Ce serait irresponsable de leur part de tout envoyer sur le gouvernement en attendant que ce dernier décide à leur place.

La Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) prévue par la loi N.O.T. Re est un cadre adéquat pour organiser les débats que nous préconisons, à condition qu'elle soit ouverte aux forces vives de la société, syndicats, acteurs associatifs et culturels... N'ayons pas peur de débattre. Rejetons les préjugés. Soyons des Réunionnais et Réunionnaises responsables.

Les conclusions de cette CTAP élargie seront remises au gouvernement afin d'étudier conjointement les conditions de leur faisabilité et de leur mise en œuvre. La synthèse fera l'objet d'une application sur une génération ou deux.

Pour le Parti Communiste Réunionnais, le gouvernement doit entendre le besoin de responsabilité que réclament de plus en plus de Réunionnais et Réunionnaises, face à la dégradation de la situation économique, sociale et environnementale.

Fait à Saint Denis, le 27 octobre 2018 »

Conseil municipal du jeudi 31 janvier**Saint-André : un catalogue de bonnes intentions interrogé**

Jacky The-Seng.

Ce jeudi s'est réuni le conseil municipal de Saint-André en l'absence de son Maire en déplacement à Paris. Seize dossiers étaient à l'ordre du jour.

La séance a débuté par une minute de silence, demandée par Jacky The-Seng en hommage au soldat de feu décédé en service, dimanche dernier sur la 2x2 voies de Saint-André, au niveau du Petit-Bazar. A cette occasion, l'élue PCR est intervenue, évoquant la dangerosité de cette portion de route. Pour preuve les accidents à répétition. Il a fait part à l'assemblée de son courrier adressé au Président de Région en

vue d'y apporter des améliorations et a demandé à la Mairie d'agir également en ce sens.

Ont été ensuite débattus les dossiers à l'ordre du jour dont la quasi-totalité concernait le plan de financement de projets de restructuration, et sur lesquels l'élue PCR a eu l'occasion d'intervenir et d'apporter son point de vue.

Citons en autres, la restructuration du stade de Bras - des - Chevrettes : 1200 000 euros. Le Case de Petit-Bazar : 464 357 euros. La Bibliothèque de Champ-Borne : 770 882 euros. Le Case de Etang : 32 000 euros .L' Equipement sportif de Dioré : 180 000 euros. Le Pole service de Bras-des-Chevrettes :

285 000 euros. La Mairie annexe de Champ-Borne : 595 367 euros. L'Espace ludique de Fayard : 2 261 609 euros. A cela s'ajoutent encore le projet de rénovation du Chemin du Centre : 6 912 000 euros, le Carré Eglise : 1 150 169 euros et la maison funéraire : 1 003 650 euros. Cela fait énormément de pognon à la charge essentiellement de l'Etat, de la Région et du FEDER ! Des dossiers approuvés par Jacky The-Seng qui à chaque fois a justifié son vote.

Reconnaissons qu'il est difficile pour un élu, même de l'opposition, de ne pas adhérer à des projets qui vont dans le sens de l'intérêt de la population. Cependant à un an des élections municipales, force est de constater que ce catalogue de bonnes intentions a de quoi interroger. Personne n'est dupe.

Enfin, concernant l'affaire de demande de remise gracieuse sur débet juridictionnel présentée par Jean-Paul Virapoullé, Jacky The-Seng a estimé que le Maire avait été reconnu coupable d'une faute de gestion et qu'il devait par conséquent assumer ses responsabilités.

Paul Dennemont

In kozman pou la rout**« Domann pa lo shat pou vèye la grèss ! »**

Kozman-la, ni koné ali dopi lontan é son sans prop la pa tro bézoin pou ète dékodé dopi A ziska Z sirtout dann in tan la grèss té in kondiman inportan dann nout sosyété. Zot i rapèl lo tan l'avé poin luil pou gaté é tout kalité l'akomodman té i fé avèk la grèss ? Donk lété pa pridan lèss lo shat tousèl avèk la grèss é konm téi di souvan défoi : « Alé pa amontr lo shat pou vèye la grèss ! ». Astèr, kèl sans i fo donn in kozman konmsa ? Dabor son sans prop ni sort oir mé konm zot i konpran sa lé déza in pé dépasé. Epizaprè dizon i fo pa ou lé tro naïf pou lèss sak ou néna d'inportan sou kontrol lé zot pars ou i koné pa lizaz sète-la i pé fèr. Dizon in n'ot sans vi k'sa lé a la mode koméla : konfyé pa lo bien piblik, sansa lintéré zénéral rant la min d'moun i mérite pa. Alé ! Mi kite azot roflèshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

L'heure de la responsabilité a sonné

À l'appel de la CGT, une journée de grève et de manifestations aura lieu demain afin de faire aboutir les revendications suivantes :

- une augmentation du SMIC de 20 % (1800 euros brut), du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minima sociaux ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- une réforme de la fiscalité par un impôt sur le revenu plus progressif et une TVA allégée sur les produits de première nécessité, le rétablissement de l'ISF et une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- le contrôle et la conditionnalité des aides publiques aux grandes entreprises ;
- le développement des services publics ;
- le respect des libertés publiques, tel que le droit de manifester remis en cause par le gouvernement ;
- le renforcement des droits et garanties collectives, des droits au chômage, de la sécurité sociale, notamment de la retraite ;
- une transition écologique juste et solidaire.

Cette manifestation s'inscrit dans le contexte réunionnais dominé par un mouvement social qui a fait ressortir les inégalités insoutenables qui frappent notre pays. La question des salaires est essentielle car la grande majorité des salariés du privé sont payés en référence au SMIC ; ils n'ont aucune compensation pour faire face à la vie chère, contrairement aux agents de la fonction publique.

Enfin, avec 40 % des Réunionnais vivant sous le seuil de pauvreté, le besoin de services publics est encore plus important qu'en France. Aussi ceux-ci doivent être préservés et renforcés. Tout autre politique est vouée à l'échec.

La journée d'action du 5 février sera suivi d'autres initiatives, comme celle du 9 février qui appelle à une convergence des luttes. Il était temps car c'est dans la lutte que les Réunionnais ont obtenu toutes leurs conquêtes sociales, et c'est aussi dans la lutte que notre peuple les défendra et les amènera encore plus loin. Pour le PCR qui célèbre ses 60 ans d'histoire, l'heure de la Responsabilité a sonné. Personne ne doit en être exclu.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Moukaté ? Oui, mé avèk sa i fé pa in mond nouvo !

Mi koné pa si zot la romarké mé kan parti kominis i désid dir son pozisyon dsi inproblèm li di sa souvan défoi avèk sèryé. Mé la pa pou sa ké bann gran médyà i kominik la dsi.

Ni koné Paul Vergès lé mor, é pandan dé zané é dé zané li laranpli lo rol prézidan l'ONERC pou tir lo signal d'alarm dsi lo réshofman klimatik é pou fé avans lo bann solisyon k'i fo pou fé rokil lo réshofman-apèl sa lo dérègloman si zot i vé.

Ni koné galman nout parti la gingn lokaszyon dann son listoir rofléshi in kou dsi tout bann problèm rényoné. Non ? Zot i rapèl pi lo plan d'survi pou nout lékonomi l'ané 1975. Zot i rapèl pi non pli lo plan Paul Vergès la travaye dosi kan li lété promyé vis-prézidan Konsèye réjyonal é Camille Sudre lété lo prézidan. Mi pans zot la antann parl lo plan pour lo dévlopman, l'égalité, épi la défans l'anvironeman. Mi pans mé moin lé pa sir !

Mi pé arète la, mé i fo kant mèm anparl lo 25 propozisyon pou fé avans La Rényon... Biensir la grann prèss épi bann gran radyo épi bann gran télé la pa bate tanbour la dsi é mèm la moukaté. Moukaté nout défans lakane a sik ! Moukaté nout z'idé dsi l'énèrji prop ! Moukaté nout tram-train ! Moukaté nout signal d'alarm dsi lo dérègloman klimatik !

Moukaté ? Oui, mé sa i fé pa avans lo bann solisyon k'i fo... Zordi mi oi in pé l'aprè moukate lo diskour Gironcel la parti souf dann zorèye Macron. Zot i oi, nout parti i pans l'afèr La Rényon lé tro sèryé pou k'i pran lé shoz a la léjèr é li yèm-sé son onèr - pran lé shoz sèryèz sèryèzman. Kisa k'i doneré ali tor ? Ban i irl avèk lo lou, mé avè sa i fé pa in mond nouvo. Bien antandi !

Justin